Nations Unies A/57/683/Add.1

Assemblée générale

Distr. générale
10 mars 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session
Point 151 de l'ordre du jour
Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo

Budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004

Rapport du Secrétaire général*

Table des matières

		Paragraphes	*Page*
I.	Mandat et résultats escomptés	1–4	4
II.	Ressources nécessaires	5–33	9
	A. Ressources financières		9
	B. Ressources humaines		11
III.	Analyse des variations	34–49	21
IV.	Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	49	25

* La présentation tardive de ce document est due au fait que des consultations techniques supplémentaires ont eu lieu après l'adoption de la résolution 1445 (2002) du Conseil de sécurité, le 4 décembre 2002.

03-27587 (F) 040403 070403

Résumé

Le présent rapport porte sur le budget révisé de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004, qui découle de l'adoption de la résolution 1445 (2002) du Conseil de sécurité en date du 4 décembre 2002, par laquelle il a autorisé l'élargissement de la Mission. Le montant de ce budget s'élève à 636 468 900 dollars, dont des contributions en nature budgétisées d'un montant de 1 700 000 dollars, soit un supplément de 117 964 900 dollars par rapport aux prévisions de dépenses initiales présentées dans le document A/57/683.

Le budget révisé couvre le déploiement de 7 749 militaires, 760 observateurs militaires, 100 membres de la police civile, 849 fonctionnaires internationaux, 1 245 agents recrutés dans le pays et 341 Volontaires des Nations Unies.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

		1er juillet 2003-30 juin 2004			
Catégorie de dépenses	*1er juillet 2002-30 juin 2003 Montants répartis*	*Prévision de dépenses initiales*[a]	*Prévisions de dépenses révisées*	*Dépenses supplémentaires*	*Pourcentage*
Militaires et personnel de police	159 533,8	160 260,1	226 061,0	65 800,9	41,1
Personnel civil	97 948,7	94 933,4	109 879,5	14 946,1	15,7
Dépenses opérationnelles	324 451,0	261 610,5	298 828,4	37 217,9	14,2
Montant brut	**581 933,5**	**516 804,0**	**634 768,9**	**117 964,9**	**22,8**
Recettes provenant des contributions du personnel	9 644,2	10 789,4	12 135,9	1 346,5	12,5
Montant net	**572 289,3**	**506 014,6**	**622 633,0**	**116 618,4**	**23,0**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	2 747,4	1 700,0	1 700,0	–	–
Total	**584 680,9**	**518 504,0**	**636 468,9**	**117 964,9**	**22,8**

[a] Voir A/57/683.

Ressources humaines

Catégorie de personnel	*Postes approuvés (2002/2003)*	*1er juillet 2003-30 juin 2004*[a]		
		Dotation initiale	*Dotation révisée*	*Variation nette*
Observateurs militaires	810	810	760	(50)
Contingents	4 727	4 727	7 940[b]	3 213
Police civile	100	100	100	–
Personnel international	720	725	849	124
Personnel recruté dans le pays	763	840	1 245	405
Volontaires des Nations Unies	212	221	341	120

[a] Voir document A/57/683.
[b] Budget établi pour 7 749 militaires.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats escomptés

1. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) dans sa résolution 1291 (2000) du 24 février 2000. Il a autorisé la prolongation dans sa résolution 1417 (2002) du 14 juin 2002 et l'élargissement dans sa résolution 1445 (2002) du 4 décembre 2002.

2. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, à savoir rétablir la paix et la sécurité en République démocratique du Congo.

3. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après.

4. Les produits clefs indiqués constitueront des apports supplémentaires pour les réalisations escomptées qui ont déjà été définies dans le projet de budget précédent (A/57/683). Ces apports peuvent être mesurés soit à l'aide des indicateurs de succès qui ont été établis précédemment – désignés par la mention « pas de changement » – soit à l'aide de nouveaux indicateurs.

Composante 1 : composante politique

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*	*Produits*
1.1 Pas de changement	Conclusion du dialogue intercongolais Adoption d'un projet de constitution Désignation d'un gouvernement de transition	Mesures visant à instaurer un climat de confiance et missions de bons offices pour régler les conflits locaux, en particulier dans le nord-est de la République démocratique du Congo, et plus précisément dans les régions du Kivu et de l'Ituri Organisation de réunions des parties en vue du rétablissement du trafic commercial sur le fleuve Congo Promotion d'accords politiques régionaux dans la zone des Grands Lacs et appui à leur mise en oeuvre

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*	*Produits*
		Tenue de 60 réunions avec les membres de missions diplomatiques, les acteurs politiques, les membres de la société civile et les organisations non gouvernementales (ONG) Formation de 55 journalistes locaux à la couverture d'élections
1.2 Pas de changement	Pas de changement	Envoi de 45 missions d'évaluation conjointes avec des organismes des Nations Unies et des ONG, en particulier dans les zones de conflit et dans les zones reculées Tenue de 40 réunions avec les organisations d'aide humanitaire, les pays donateurs et la presse pour appeler l'attention sur les besoins humanitaires en République démocratique du Congo
1.3 Pas de changement	Pas de changement	Enquêtes sur 12 violations multisectorielles des droits de l'homme
1.4 Pas de changement	Pas de changement	Inclusion de mesures de protection de l'enfance dans le processus de démobilisation au profit des enfants soldats de nationalité congolaise et autres Publication d'informations sur les atteintes aux droits des enfants Organisation de huit séminaires de formation sur les droits des enfants, diffusion de 5 000 affiches et de 10 000 dépliants
1.5 Pas de changement	Désarmement, démobilisation et rapatriement de 6 000 combattants étrangers	Protection de six centres d'accueil mis en place pour le processus de DDRRR[a] par des forces d'intervention

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*	*Produits*
		Formation de 220 agents pour le DDRRR Élaboration de plans opérationnels en collaboration avec les dirigeants des groupes armés pour le DDRRR et mise au point de modalités d'exécution Organisation de réunions avec les responsables du Programme multinational de démobilisation et de réinsertion de la Banque mondiale, les gouvernements intéressés, les mouvements rebelles et les ONG Coopération avec le Mécanisme de vérification de la tierce partie dans la mise en oeuvre de l'accord conclu entre le Rwanda et la République démocratique du Congo Définition de 12 projets d'assistance communautaire dans des localités d'accueil pour faciliter le DDRRR
1.6 Pas de changement	Pas de changement	Organisation de quatre stages de renforcement des capacités à l'intention des femmes congolaises sur le processus de paix, les élections et la formation des dirigeantes Organisation d'un atelier pédagogique à l'intention des femmes congolaises sur le processus de paix et la formation des dirigeantes Élaboration de politiques et de procédures intégrant les facteurs liés à la situation des femmes dans les centres d'accueil pour les groupes vulnérables, en particulier les ex-combattantes

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*	*Produits*
1.7 Pas de changement	Pas de changement	Pas de changement
Facteurs externes : Il faudra que les parties à l'Accord de Lusaka et les groupes armés non signataires parviennent à une entente sur la cessation des hostilités et le lancement du processus de transition et que les conditions pour le rapatriement des groupes armés soient réunies.		

[a] DDRRR : Désarmement, démobilisation, rapatriement, réinstallation et réinsertion.

Composante 2 : composante militaire

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*	*Produits*
2.1 Pas de changement	Pas de changement	96 000 jours de patrouilles terrestres effectuées par des observateurs militaires sur 60 sites permanents 342 000 jours de patrouilles militaires 3 000 journées de patrouilles fluviales
Facteurs externes : Il faudra que les États Membres fournissent l'ensemble des effectifs des contingents approuvés en leur assurant le matériel nécessaire et que les activités militaires prévues soient menées sans entrave dans un climat de sécurité.		

Composante 3 : police civile

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*	*Produits*
3.1 Pas de changement	Pas de changement	Formation de 1 000 agents de police locaux pour la police du district de Kisangani
Facteurs externes : Il faudra que les candidats soient pleinement qualifiés pour pourvoir les postes au niveau de la police locale, que les responsables du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) coopèrent et que les donateurs internationaux financent l'amélioration des forces de police locales.		

Composante 4 : service d'appui

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*	*Produits*
4.1 Pas de changement	Pas de changement	Gestion, entretien et exploitation de trois avions Gestion et entretien d'un parc automobile de 18 véhicules appartenant à l'ONU Entretien de 2 bâtiments
Facteurs externes : Il faudra que les dispositions de l'Accord sur le statut des forces soient respectées par le Gouvernement et que les parties au conflit permettent la libre circulation du personnel et des ressources opérationnelles.		

II. Ressources nécessaires

A. Ressources financières

1. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis)

		1er juillet 2003-30 juin 2004			
Catégorie de dépenses	*1er juillet 2002-30 juin 2003 Montant répartis* (1)	*Prévisions de dépenses initiales*[a] (2)	*Prévisions de dépenses révisées* (3) = (2)-(4)	*Dépenses supplémentaires* (4)	*Pourcentage*
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	48 581,4	50 951,2	47 867,5	(3 083,7)	(6,1)
Contingents	104 814,6	103 018,6	171 903,2	68 884,6	66,9
Police civile	6 137,8	6 290,3	6 290,3	–	–
Unités de police constituées	–	–	–	–	–
Personnel civil					
Personnel international[b]	86 308,8	82 048,1	91 454,7	9 406,6	11,5
Personnel recruté dans le pays[c]	5 590,5	5 438,7	7 259,3	1 820,6	33,5
Volontaires des Nations Unies	6 049,4	7 446,6	11 165,5	3 718,9	49,9
Dépenses opérationnelles					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	–	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants	–	–	–	–	–
Voyages	1 280,4	1 746,8	2 119,3	372,5	21,3
Installations et infrastructures	71 962,4	49 999,1	56 839,9	6 840,8	13,7
Transports terrestres	14 041,3	8 808,9	9 608,9	800,0	9,1
Transports aériens	155 000,0	140 904,6	146 553,4	5 648,8	4,0
Transports maritimes	3 903,0	3 377,0	8 139,0	4 762,0	141,0
Transmissions	18 345,2	15 598,1	18 460,0	2 861,9	18,3
Informatique	5 035,4	4 229,0	4 229,0	–	–
Services médicaux	7 710,9	7 628,8	11 452,4	3 823,6	50,1
Matériel spécial	2 872,3	2 167,5	3 900,3	1 732,8	79,9
Fournitures, services et matériel divers	44 300,1	27 150,7	36 526,2	9 375,5	34,5
Projets à effet rapide	–	–	1 000,0	1 000,0	–
Total brut	**581 933,5**	**516 804,0**	**634 768,9**	**117 964,9**	**22,8**
Recettes provenant des contributions du personnel	9 644,2	10 789,4	12 135,9	1 346,5	12,5
Total net	**572 289,3**	**506 014,6**	**622 633,0**	**116 618,4**	**23,0**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	2 747,4	1 700,0	1 700,0	–	–
Total	**584 680,9**	**518 504,0**	**636 468,9**	**117 964,9**	**22,8**

[a] Voir document A/57/683.

(Suite des notes du tableau)

[b] Les dépenses supplémentaires tiennent compte d'un taux de vacance de postes de 25 %; le taux correspondant appliqué pour les prévisions initiales était de 20 %.

[c] Les dépenses supplémentaires tiennent compte d'un taux de vacance de postes de 20 %; le taux correspondant appliqué pour les prévisions initiales était de 15 %.

2. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

5. Les montants prévus au titre du matériel majeur et du soutien logistique autonome qui sont compris dans le total des ressources nécessaires pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004 se répartissent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	1er juillet 2003-30 juin 2004[a]		
Catégorie de dépenses	*Prévisions de dépenses initiales*[a]	*Prévisions de dépenses révisées*	*Dépenses supplémentaires*
Matériel appartenant aux contingents			
Matériel majeur	19 677,6	28 164,3	8 486,7
Total partiel	**19 677,6**	**28 164,3**	**8 486,7**
Soutien logistique autonome			
Mobilier et matériel de bureau	459,6	1 639,8	1 180,2
Missions secondaires du génie	308,0	1 136,6	828,6
Blanchisserie et nettoyage	1 305,1	2 183,5	878,4
Transmissions	4 703,9	7 870,0	3 166,1
Services médicaux	3 474,6	5 177,8	1 703,2
Restauration	1 558,8	2 607,5	1 048,7
Électricité	563,4	2 009,9	1 446,5
Positionnement	324,0	324,0	–
Neutralisation des explosifs et munitions	422,4	422,4	–
Hébergement (y compris matériel de campement)	1 214,3	3 802,0	2 587,7
Magasins – divers	2 543,3	4 297,4	1 754,1
Observation	1 487,7	3 314,9	1 827,2
Total partiel	**18 365,1**	**34 785,8**	**16 420,7**
Total	**38 042,7**	**62 950,1**	**24 907,4**

[a] Voir document A/57/683.

B. Ressources humaines

1. Militaires et personnel de police

	1er juillet 2003-30 juin 2004[a]		
	Prévisions initiales	*Prévisions révisées*	*Variation nette*
Observateurs militaires	810	760	(50)
Contingents	4 727	7 940[b]	3 213
Police civile	100	100	–

[a] Voir document A/57/683.
[b] Budget établi pour 7 749 militaires.

2. Personnel civil

1. Effectifs nécessaires initialement prévus et effectifs nécessaires révisés

	Personnel international										
	SGA/SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3 à P-1*	*Service mobile*	*Services généraux*	*Services de sécurité*	**Total partiel**	*Personnel local*	*Volontaires des Nations Unies*	**Total général**
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général[a]											
Effectif initialement proposé 2003/04[b]	3	3	12	7	1	8	–	**34**	20	4	**58**
Effectif révisé proposé 2003/04	3	3	15	8	3	10	–	**42**	23	6	**71**
Groupe de soutien et de coordination pour les activités de désarmement, de démobilisation, de rapatriement, de réinstallation et de réinsertion											
Effectif initialement proposé 2003/04[b]	–	1	7	5	3	–	–	**16**	3	1	**20**
Effectif révisé proposé 2003/04	–	1	7	6	3	–	–	**17**	3	1	**21**
Division des affaires politiques											
Effectif initialement proposé 2003/04[b]	–	6	21	23	–	13	–	**63**	23	4	**90**
Effectif révisé proposé 2003/04	–	6	29	24	1	13	–	**73**	27	4	**104**
Section des affaires civiles											
Effectif initialement proposé 2003/04[b]	–	–	3	2	–	2	–	**7**	3	–	**10**
Effectif révisé proposé 2003/04	–	–	–	–	–	–	–	**–**	–	–	**–**
Section des affaires humanitaires											
Effectif initialement proposé 2003/04[b]	–	–	6	10	–	5	–	**21**	11	–	**32**
Effectif révisé proposé 2003/04	–	–	5	12	–	6	–	**23**	12	–	**35**

	Personnel international										
	SGA/SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3 à P-1*	*Service mobile*	*Services généraux*	*Services de sécurité*	**Total partiel**	*Personnel local*	*Volontaires des Nations Unies*	**Total général**
Section des droits de l'homme											
Effectif initialement proposé 2003/04[b]	–	–	3	20	–	11	–	**34**	18	9	**61**
Effectif révisé proposé 2003/04	–	–	4	20	–	12	–	**36**	18	10	**64**
Section de la protection de l'enfance											
Effectif initialement proposé 2003/04[b]	–	–	3	7	–	1	–	**11**	8	–	**19**
Effectif révisé proposé 2003/04	–	–	3	7	–	1	–	**11**	8	–	**19**
Bureau de l'information											
Effectif initialement proposé 2003/04[b]	–	1	9	24	12	7	–	**53**	117	8	**178**
Effectif révisé proposé 2003/04	–	1	9	24	12	7	–	**53**	117	8	**178**
Section de la coordination civile et militaire											
Effectif initialement proposé 2003/04[b]	–	–	6	2	–	–	–	**8**	6	–	**14**
Effectif révisé proposé 2003/04	–	–	6	2	–	–	–	**8**	–	–	**8**
Bureau du commandant de la Force											
Effectif initialement proposé 2003/04[b]	–	2	–	–	2	–	–	**4**	4	–	**8**
Effectif révisé proposé 2003/04	1	2	–	–	2	–	–	**5**	4	–	**9**
Bureau du Facilitateur neutre											
Effectif initialement proposé 2003/04[b]	–	2	4	6	1	1	–	**14**	4	–	**18**
Effectif révisé proposé 2003/04	–	1	1	2	1	2	–	**7**	3	–	**10**
Bureau du chef de la police civile											
Effectif initialement proposé 2003/04[b]	–	1	1	–	1	–	–	**3**	2	–	**5**
Effectif révisé proposé 2003/04	–	1	1	–	1	–	–	**3**	2	–	**5**
Division de l'administration											
Effectif initialement proposé 2003/04[b]	–	4	41	102	255	55	–	**457**	621	195	**1 273**
Effectif révisé proposé 2003/04	–	4	54	127	327	59	–	**571**	1 028	312	**1 911**
Total											

	Personnel international										
	SGA/SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3 à P-1*	*Service mobile*	*Services généraux*	*Services de sécurité*	**Total partiel**	*Personnel local*	*Volontaires des Nations Unies*	**Total général**
Effectif initialement proposé 2003/04[b]	3	20	116	208	275	103	–	**725**	840	221	**1 786**
Effectif révisé proposé 2003/04	4	19	134	232	350	110	–	**849**	1 245	341	**2 435**
Variation nette	1	(1)	18	24	75	7	–	**124**	405	120	**649**

[a] Y compris le Cabinet du Représentant du Secrétaire général, le Groupe des politiques et de l'analyse, le Bureau du Conseiller juridique et le Groupe de la parité des sexes.

[b] Les propositions initiales figurent dans le document A/57/683.

3. Changements au tableau d'effectifs

6. L'accroissement global de 649 postes (124 fonctionnaires internationaux, 405 agents recrutés dans le pays et 120 Volontaires des Nations Unies) correspond aux besoins liés à l'élargissement de la Mission et plus particulièrement au renforcement des activités en divers endroits dans l'est de la République démocratique du Congo. Il faudra ouvrir de nouveaux bureaux ou renforcer certains bureaux existants, comme le poste de commandement avancé de la Mission à Kisangani et celui de la Force à Kindu, les bureaux de Bunia, Bukavu, Butembo, Lubumbashi et Kigoma, les bureaux situés dans des pays voisins, et, d'autre part, créer de nouveaux centres d'accueil pour le désarmement, la démobilisation, le rapatriement, la réinstallation et la réinsertion (six au maximum).

7. Les changements apportés au tableau d'effectifs sont indiqués dans le tableau 2 ci-dessous :

2. Changements au tableau d'effectifs : total net

	Effectifs autorisés (2002/03)	*Effectifs initialement prévus 2003/04*[a]	*Effectifs révisés (2003/04)*	*Variation nette*
	(1)	*(2)*	*(3)*	*(4) = (3)-(2)*
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général	43	58	71	13
Groupe de soutien et de la coordination pour les activités de désarmement, de démobilisation, de rapatriement, de réinstallation et la réinsertion	43	20	21	1
Division des affaires politiques	75	90	104	14
Section des affaires civiles	12	10	–	(10)
Section des affaires humanitaires	45	32	35	3
Section des droits de l'homme	61	61	64	3
Section de la protection de l'enfance	19	19	19	–
Bureau de l'information	82	178	178	–
Section de la coordination civile et militaire	–	14	8	(6)
Bureau du commandant de la Force	19	8	9	1
Bureau du Facilitateur neutre	19	18	10	(8)
Bureau du chef de la police civile	5	5	5	–
Total partiel, services organiques	**423**	**513**	**524**	**11**[b]
Division de l'Administration	1 272	1 273	1 911	638[c]
Total	**1 695**	**1 786**	**2 435**	**649**

[a] Voir document A/57/683.
[b] Dont 10 postes internationaux.
[c] Dont 114 postes internationaux.

Services organiques

8. Compte tenu du fait que le personnel de la Mission est régulièrement réévalué, on propose un accroissement net de 11 postes (10 fonctionnaires internationaux et 1 agent recruté dans le pays) pour les services organiques.

9. Du fait de l'élargissement de la Mission, il faudra créer des postes supplémentaires ou reclasser des postes existants au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, dans le service chargé des questions relatives au désarmement, à la démobilisation, au rapatriement, à la réinstallation et à la réinsertion, à la Division des affaires politiques, à la Section des affaires humanitaires, à la Section des droits de l'homme et au Bureau du commandant de la Force. Les nouvelles créations de postes demandées sont compensées en partie par des réductions d'effectifs dues à la fermeture du Bureau des affaires civiles et au fait que le nombre de postes demandés pour la Section de la coordination civile et militaire et le Bureau du Facilitateur neutre a été minoré.

10. Le reclassement proposé pour le poste de commandant de la Force, qui est actuellement classé D-2 et serait élevé au rang de sous-secrétaire général, avec le grade militaire de général de corps d'armée, est justifié par l'accroissement des effectifs des contingents et l'élargissement de la Mission. En raison des

responsabilités accrues confiées au Bureau du commandant de la Force, il est proposé de reclasser le poste de commandant adjoint de la Force de D-1 à D-2. Le titulaire devra exercer ses fonctions dans des conditions difficiles et dans un contexte très instable pour assurer le bon déroulement des opérations de désarmement, de démobilisation et de rapatriement en toute sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo. Il est donc proposé de créer un poste de commandant des forces de l'avant à Kisangani, classé D-2.

Division de l'administration

11. Il faut prévoir un accroissement net de 638 postes au sein de la Division de l'administration pour assurer la fourniture d'un appui administratif et logistique de grande envergure à des opérations physiquement dispersées et périlleuses, comprenant notamment le déploiement de deux forces d'intervention et des activités renforcées dans le cadre du processus de désarmement, de démobilisation, de rapatriement, de réinstallation et de réinsertion. Les changements introduits dans la composition de la Division sont indiqués dans le tableau 3 ci-après.

3. Division de l'administration

	Effectifs autorisés 2002/03	*Effectifs initialement prévus 2003/04*[a]	*Effectifs révisés 2003/04*	*Variation nette*
	(1)	*(2)*	*(3)*	*(4) = (3)-(2)*
Bureau du Directeur de l'administration[b]	94	82	81	(1)
Groupe de la sécurité aérienne	24	24	23	(1)
Groupe du budget et du contrôle des coûts	7	7	9	2
Section de la sécurité	57	57	197	140
Bureau du Chef des services administratifs	4	3	4	1
Section des finances	45	42	48	6
Section du personnel	44	44	45	1
Section des achats	34	36	34	(2)
Section des services généraux	109	109	161	52
Section de la gestion des marchés	26	27	30	3
Bureau du Chef des services d'appui intégré	7	9	11	2
Section des services médicaux	39	39	88	49
Cellule Système d'information géographique	5	6	9	3
Section des bâtiments et des services techniques	144	145	319	174
Section du contrôle des mouvements	54	54	114	60
Section des approvisionnements	79	79	90	11
Section des opérations aériennes	77	77	96	19
Section des transports	167	167	254	87
Centre mixte de contrôle des opérations logistiques	37	37	49	12
Section des carburants	32	42	49	7
Groupe de la vérification du matériel appartenant aux contingents	12	12	15	3

	Effectifs autorisés 2002/03	*Effectifs initialement prévus 2003/04*[a]	*Effectifs révisés 2003/04*	*Variation nette*
	(1)	*(2)*	*(3)*	*(4) = (3)-(2)*
Section des communications et des services informatiques	175	175	185	10
Total, administration	**1 272**	**1 273**	**1 911**	**638**

[a] Voir document A/57/683.

[b] Y compris le Groupe de la planification et des services d'appui, le Groupe de la coordination administrative, les bureaux d'administration de secteur, les centres de coordination et le Groupe de la liaison et de l'appui administratif.

Postes internationaux

12. Les changements importants qui interviendront au sein de la Division de l'administration avec l'adjonction de 114 postes internationaux sont décrits dans le tableau 4 et dans les paragraphes 13 à 19 ci-dessous.

4. Changements au tableau d'effectifs : personnel international

	Effectifs autorisés 2002/03	*Effectifs initialement prévus 2003/04*[a]	*Effectifs révisés 2003/04*	*Variation nette*
	(1)	*(2)*	*(3)*	*(4) = (3)-(2)*
Bureau du Directeur de l'administration[b]	39	30	39	9
Groupe de la sécurité aérienne	15	15	15	–
Groupe du budget et du contrôle des coûts	4	4	5	1
Section de la sécurité	26	26	84	58
Bureau du Chef des services administratifs	3	2	3	1
Section des finances	27	24	28	4
Section du personnel	24	24	24	–
Section des achats	19	21	19	(2)
Section des services généraux	39	39	46	7
Section de la gestion des marchés	20	21	20	(1)
Bureau du Chef des services d'appui intégré	5	5	7	2
Section des services médicaux	8	7	5	(2)
Cellule Système d'information géographique	3	3	5	2
Section des bâtiments et des services techniques	38	34	60	26
Section du contrôle des mouvements	20	20	26	6
Section des approvisionnements	22	22	19	(3)
Section des opérations aériennes	31	31	35	4
Section des transports	23	23	26	3
Centre mixte de contrôle des opérations logistiques	22	22	17	(5)
Section des carburants	15	18	16	(2)
Groupe de la vérification du matériel appartenant aux contingents	6	6	6	–

	Effectifs autorisés 2002/03	*Effectifs initialement prévus 2003/04*[a]	*Effectifs révisés 2003/04*	*Variation nette*
	(1)	*(2)*	*(3)*	*(4) = (3)-(2)*
Section des communications et des services informatiques	60	60	66	6
Total, administration	**469**	**457**	**571**	**114**

[a] Voir document A/57/683.

[b] Y compris le Groupe de la planification et des services d'appui, le Groupe de la coordination administrative, les bureaux d'administration de secteur, les centres de coordination et le Groupe de la liaison et de l'appui administratif.

Bureau du Directeur de l'administration

13. Afin de renforcer la capacité d'appui des bureaux d'administration de secteur, il est proposé d'ajouter neuf postes au tableau des effectifs du Bureau du Directeur de l'administration.

Section de la sécurité

14. Vu les responsabilités importantes, et de plus en plus étendues, que la Section assume dans divers lieux et qui englobent notamment la gestion du Centre des opérations de sécurité et du contingent de gardes, la prévention des incendies, l'inspection des passagers dans les aéroports et le convoyage de fonds à Kinshasa, la protection des secteurs et des centres d'accueil pour le désarmement, la démobilisation, le rapatriement, la réinstallation et la réinsertion (26 sites, dont 9 aéroports et 5 ports fluviaux) et la conduite d'enquêtes (500 par an en moyenne), il est proposé de renforcer la Section de la sécurité avec un accroissement net de 58 postes.

Section des services généraux

15. Étant donné qu'il est prévu d'étendre le champ d'action de la Mission à la partie orientale de la République démocratique du Congo, on propose un accroissement net de sept postes pour cette section.

Section des bâtiments et des services techniques

16. En sus des travaux courants, l'élargissement vers l'est nécessitera également des travaux de génie spécialisés pour les infrastructures de transport (routes et aérodromes), d'entreposage, d'approvisionnement en électricité et de climatisation. Il est proposé d'ajouter 26 postes pour appuyer cet élargissement.

Section de contrôle des mouvements

17. Il est proposé d'ajouter six postes au tableau des effectifs pour les tâches supplémentaires qui seront confiées à cette section, liées à l'ouverture de nouveaux centres d'accueil pour le désarmement, la démobilisation, le rapatriement, la réinstallation et la réinsertion.

Section des communications et des services informatiques

18. Compte tenu de l'accroissement du volume des communications, il est proposé d'ajouter six postes pour couvrir les besoins en personnel spécialisé dans les différents secteurs.

19. Le transfert d'autres postes de fonctionnaire international inclus dans le tableau 4 a entraîné un gain de deux postes pour la Division de l'administration.

Personnel recruté dans le pays

20. Les effectifs proposés pour le personnel recruté dans le pays font apparaître un accroissement net de 405 postes qui est le résultat d'une réduction de 2 postes dans les services organiques et d'un accroissement de 407 postes à la Division de l'administration. Ces postes sont nécessaires pour assurer la fourniture d'un appui administratif et logistique adéquat, l'élargissement de la Mission impliquant un renforcement et une multiplication des activités, en particulier dans les domaines de la sécurité, des services techniques et des transports.

5. Changements au tableau d'effectifs : personnel recruté dans le pays

	Effectifs autorisés 2002/03	*Effectifs initialement prévus 2003/04*[a]	*Effectifs révisés 2003/04*	*Variation nette*
	(1)	*(2)*	*(3)*	*(4) = (3)-(2)*
Bureau du Directeur de l'administration[b]	47	43	31	(12)
Groupe de la sécurité aérienne	9	9	8	(1)
Groupe du budget et du contrôle des coûts	2	2	2	–
Section de la sécurité	29	29	111	82
Bureau du Chef des services administratifs	1	1	1	–
Section des finances	15	15	17	2
Section du personnel	17	17	18	1
Section des achats	15	15	10	(5)
Section des services généraux	49	49	87	38
Section de la gestion des marchés	6	6	7	1
Bureau du Chef des services d'appui intégré	2	4	4	–
Section des services médicaux	17	18	44	26
Cellule Système d'information géographique	–	1	2	1
Section des bâtiments et des services techniques	73	78	196	118
Section du contrôle des mouvements	27	27	65	38
Section des approvisionnements	39	39	51	12
Section des opérations aériennes	31	31	42	11
Section des transports	128	128	205	77
Centre mixte de contrôle des opérations logistiques	6	6	16	10
Section des carburants	15	21	29	8
Groupe de la vérification du matériel appartenant aux contingents	3	3	2	(1)

	Effectifs autorisés 2002/03	*Effectifs initialement prévus 2003/04*[a]	*Effectifs révisés 2003/04*	*Variation nette*
	(1)	*(2)*	*(3)*	*(4) = (3)-(2)*
Section des communications et des services informatiques	79	79	80	1
Total, administration	**610**	**621**	**1 028**	**407**

[a] Voir document A/57/683.

[b] Y compris le Groupe de la planification et des services d'appui, le Groupe de la coordination administrative, les bureaux d'administration de secteur, les centres de coordination et le Groupe de la liaison et de l'appui administratif.

21. Les changements importants qui interviendront au sein de la Division de l'administration pour le personnel recruté dans le pays sont décrits dans les paragraphes 22 à 32 ci-dessous.

Section de la sécurité

22. Étant donné qu'il faudra renforcer la sécurité dans les secteurs existants et dans les centres d'accueil pour le désarmement, la démobilisation, le rapatriement, la réinstallation et la réinsertion, et qu'il n'y a pas de contrats de sous-traitance pour les services de sécurité dans la plus grande partie du pays, on propose un accroissement net de 82 postes.

Section des services généraux

23. Compte tenu de l'ouverture envisagée de nouveaux centres d'accueil pour le désarmement, la démobilisation, le rapatriement, la réinstallation et la réinsertion et de l'augmentation de la charge de travail de la Section, on propose un accroissement net de 38 postes.

Section des services médicaux

24. Le tableau d'effectifs proposé pour cette section comprendrait 26 postes supplémentaires afin d'assurer une adéquation avec les besoins accrus en matière de soutien médical, liés à l'élargissement de la Mission, et la prestation des services requis pour du personnel dans les centres d'accueil pour le désarmement, la démobilisation, le rapatriement, la réinstallation et la réinsertion qui existent à l'heure actuelle et ceux que l'on envisage de créer.

Section des bâtiments et des services techniques

25. Il est proposé d'ajouter 118 postes pour faire face à la charge de travail liée à l'accroissement du nombre de chantiers et à la réduction progressive du nombre de sous-traitants.

Section du contrôle des mouvements

26. L'accroissement net tient à l'emploi d'un plus grand nombre d'agents recrutés sur le plan national dans les centres d'accueil pour le désarmement, la démobilisation, le rapatriement, la réinstallation et la réinsertion qui existent à l'heure actuelle et ceux qui seront créés.

Section des approvisionnements

27. Compte tenu de l'élargissement de la Mission, on prévoit 12 postes supplémentaires pour la charge de travail accrue que cette section devra assumer.

Section des opérations aériennes

28. Étant donné que la Mission doit être élargie dans la partie orientale du pays et que cela entraînera un accroissement des opérations aériennes, on propose d'ajouter 11 postes.

Section des transports

29. L'intensification des opérations de transport a nécessité la mise en place d'ateliers d'entretien et de réparation supplémentaires pour les véhicules dans l'est du pays. En outre, 18 autocars moyens et 40 minibus ont été transférés à la MONUC. Il est donc proposé d'ajouter 77 postes pour renforcer la Section afin qu'elle puisse assurer tous les services d'entretien et de réparation nécessaires et fournir des chauffeurs pour les autocars et les minibus.

Centre mixte du contrôle des opérations logistiques

30. Il est proposé d'ajouter 10 postes au tableau des effectifs pour faire face à l'accroissement prévu du volume de travail après l'ouverture des centres d'accueil pour le désarmement, la démobilisation, le rapatriement, la réinstallation et la réinsertion.

Section des carburants

31. Compte tenu de l'accroissement des opérations impliquant la consommation de carburant dans la Mission, il est proposé d'ajouter huit postes.

32. Le transfert d'autres postes d'agent recruté dans le pays inclus dans le tableau 5 a entraîné une diminution de 13 postes.

Volontaires des Nations Unies

33. En ce qui concerne les Volontaires des Nations Unies, l'augmentation nette de 120 postes intéresse essentiellement la Division de l'administration (117 postes), en particulier les services techniques placés sous la supervision du Chef des services d'appui intégré (Section des services médicaux, Section des bâtiments et des services techniques et Section du contrôle des mouvements).

III. Analyse des variations[1]

Explication

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats escomptés avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficience (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

	Variation	
Observateurs militaires	(3 083,7)	(6,1 %)

• Mandat : modification de la portée du mandat

34. La baisse des dépenses prévues est due dans une large mesure au fait que le nombre des observateurs militaires qui seront déployés a été ramené de 810 (prévisions initiales) à 760.

	Variation	
Contingents	68 884,6	66,9 %

• Mandat : modification de la portée du mandat

35. L'augmentation des dépenses est liée essentiellement au déploiement programmé de 7 749 militaires sur un effectif autorisé de 7 940 hommes. Les 3 022 soldats supplémentaires sont incorporés dans les deux forces d'intervention qui seront chargées d'assurer la sécurité dans les 12 centres d'accueil pour le désarmement, la démobilisation, le rapatriement, la réinstallation et la réinsertion.

[1] Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

	Variation	
Personnel international	9 406,6	11,5 %

• **Mandat : modification de la portée du mandat**

36. L'accroissement est lié essentiellement aux dépenses afférentes à 124 fonctionnaires internationaux supplémentaires qui fourniront un appui fonctionnel et administratif à une composante militaire renforcée.

	Variation	
Personnel recruté dans le pays	1 820,6	33,5 %

• **Mandat : modification de la portée du mandat**

37. L'augmentation s'explique essentiellement par le fait que les effectifs de la Division de l'administration ont été étoffés par l'apport de 405 postes dans différentes sections (bâtiments et services techniques, transports, contrôle des mouvements, sécurité, services généraux et services médicaux) afin d'assurer l'appui requis pour une composante militaire renforcée.

	Variation	
Volontaires des Nations Unies	3 718,9	49,9 %

• **Mandat : modification de la portée du mandat**

38. L'augmentation des dépenses est imputable essentiellement à l'inscription de 120 postes supplémentaires au tableau des effectifs des Volontaires des Nations Unies pour renforcer les services d'appui administratif et logistique.

	Variation	
Voyages	372,5	21,3 %

• **Mandat : modification de la portée du mandat**

39. L'accroissement est imputable à une augmentation des frais de voyage à prévoir pour les consultations politiques en vue d'un règlement politique du conflit en République démocratique du Congo, étant donné que la situation sur le terrain évolue à un rythme accéléré, ainsi qu'à une augmentation du nombre des déplacements nécessaires aux fins de la planification militaire, du renforcement de l'administration et des opérations logistiques et de la formation.

	Variation	
Installations et infrastructures	6 840,8	13,7 %

• **Mandat : modification de la portée du mandat**

40. L'augmentation des dépenses prévues au titre de cette rubrique est imputable à l'accroissement des besoins au titre du soutien logistique autonome pour les 3 022 soldats supplémentaires. Il convient de noter que les locaux préfabriqués, le matériel

de réfrigération, les groupes électrogènes, le matériel d'épuration d'eau, le matériel de sécurité et les fournitures d'entretien qui ont été achetés au cours d'exercices antérieurs sont suffisants pour les besoins de la Mission élargie.

		Variation
Transports terrestres	800,0	9,1 %

• **Mandat : modification de la portée du mandat**

41. L'accroissement est imputable à la nécessité de louer des véhicules supplémentaires pour appuyer les activités de désarmement, de démobilisation, de rapatriement, de réinstallation et de réinsertion en cours et assurer le ravitaillement en carburants et lubrifiants pour le parc de véhicules appartenant aux contingents, qui a été renforcé.

		Variation
Transports aériens	5 648,8	4,0 %

• **Mandat : modification de la portée du mandat**

42. L'accroissement est imputable essentiellement aux ressources prévues pour l'appui aérien à fournir aux activités de désarmement, de démobilisation, de rapatriement, de réinstallation et de réinsertion dans les 12 centres d'accueil qui seront implantés sur l'ensemble du territoire de la République démocratique du Congo. En outre, il faudra prévoir des moyens aériens pour le déploiement de deux forces d'intervention très mobiles, chacune devant être capable de transporter des effectifs équivalents à une compagnie vers un lieu de destination quelconque dans la zone d'opérations. Par ailleurs, pour pouvoir rapatrier les ex-combattants, on devra également disposer d'un avion de transport de passagers de capacité moyenne qui assurera la liaison entre les centres d'accueil et le Rwanda et l'Ouganda.

		Variation
Transports maritimes	4 762,0	141,0 %

• **Mandat : modification de la portée du mandat**

43. L'accroissement est imputable principalement à l'augmentation du nombre des patrouilles fluviales qui sont effectuées par trois navires légers et sept navires moyens pour escorter des convois commerciaux et humanitaires vers les régions situées dans l'est du pays.

		Variation
Transmissions	2 861,9	18,3 %

• **Mandat : modification de la portée du mandat**

44. L'augmentation des dépenses est imputable à la prise en compte du soutien logistique autonome pour la composante militaire additionnelle.

	Variation	
Services médicaux	3 823,6	50,1 %

• **Mandat : modification de la portée du mandat**

45. L'augmentation des dépenses est imputable aux services médicaux supplémentaires qui seront requis pour le personnel civil et au soutien logistique autonome nécessaire pour les contingents.

	Variation	
Matériel spécial	1 732,8	79,9 %

• **Mandat : modification de la portée du mandat**

46. L'accroissement tient au fait que le renforcement de la composante militaire crée des besoins plus importants en matière de soutien logistique autonome.

	Variation	
Fournitures, services et matériel divers	9 375,5	34,5 %

• **Mandat : modification de la portée du mandat**

47. L'accroissement est dû à l'augmentation des frais de transport du matériel appartenant aux Nations Unies et au coût des rations pour les contingents supplémentaires.

	Variation	
Projets à effet rapide	1 000,0	0 %

• **Mandat : modification de la portée du mandat**

48. L'accroissement est dû au fait qu'il faudra assurer le financement des projets à effet rapide au cours de la phase III du déploiement de la MONUC, comme le Secrétaire général l'a recommandé dans son rapport spécial au Conseil de sécurité (S/2002/1005, par. 75).

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

49. **En ce qui concerne le financement de la MONUC, l'Assemblée générale devra se prononcer sur les points suivants :**

a) L'ouverture, aux fins du fonctionnement de la Mission pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004, d'un crédit de 634 768 900 dollars, cette somme comprenant le montant de 516 804 000 dollars figurant dans le budget initial de la MONUC présenté dans le rapport du Secrétaire général sur le financement de cette mission (A/57/683);

b) La mise en recouvrement, à raison de 52 897 408 dollars par mois, du montant indiqué à l'alinéa a) ci-dessus au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission.